

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/04/2022

Dossier complet le :

06/04/2022

N° d'enregistrement :

2022-12476

1. Intitulé du projet

Boisement de parcelles avec des arbres de type "Paulownias".

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Dos Santos

Prénom Daniel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ADAE FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Daniel Dos Santos

RCS / SIRET

9 1 1 7 3 8 7 7 1 0 0 0 1 1

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47.C	Premiers boisements et déboisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare en vue de la reconversion de sols.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Plantation de Paulownias à environ 830 tiges /ha (valeur estimée sur base de plans cadastraux)
- Objectif : Production de bois de qualité
- Plantation selon recommandation habituelles dans le cadre des boisements de zones agricoles, conforme aux préconisations formulées :

Décompactage du sol + passage d'une herse ;

Plantation en printemps - début d'été 2022 et/ou 2023 ;

Plantation à minimum 2m des limites de propriété, de berge de ruisseau et boisement existant, à 9m des haies protégées ;

Mise en place d'une système d'irrigation goutte à goutte ;

Taille/élagage des arbres en deux phases durant les deux premières années ;

Désherbage en trois phases les deux premières années (mécanique entre lignes et manuel entre plants) ;

Entretien de boisement existant (aucun abattage d'arbre existant en "bonne santé") ;

Aucun recours à un quelconque désherbant chimique.

4.2 Objectifs du projet

- Production de bois de qualité. Nombreuses utilisation du bois : meubles, instruments de musique, mais aussi maisons, papier, panneaux contreplaqués, charpentes, ... Valorisation à 100% du bois vendu à des scieries locales (partenariats) => production de billes, plots, planches, sciure, écorce, délignures écorcées, copeaux.
- Maintien des terrains en bon état d'entretien, par une culture valorisable s'inscrivant dans la tendance écologique de fond :
 - Stabilise les sols grâce à un système racinaire profond (jusqu'à 8m) et large ;
 - Absorbe énormément de CO2 : 55kg de CO2/an (par comparaison : frêne 3kg) => intérêt écologique réel ;
 - Attire les insectes pollinisateurs car c'est un arbre à fleurs ;
 - Cohabite facilement avec d'autres espèces végétales ;
 - Barrière naturelle anti-feu ;
 - Espèce stérile non invasive ;
- La plantation de Paulownias permet de garder une parcelle accessible, aérée (sol entretenu, élagage)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Remarque: L'ensemble des phases de travaux seront réalisés de manière manuelle. Aucune utilisation d'engin mécanique excepté ,pour la tarière de forage à main à 30cm de profondeur nécessaire à la plantation de chaque arbre.

Implantation de chaque lignes de plants de manière localisée avec un entraxe de 4x3m (environ 830 tiges/ha);

Plantation de chaque arbre à l'aide d'une tarière ;

Mise en place des protections individuelles (manchettes en filet sur chaque plant retirées après 2-3ans en fonction de l'évolution du plant) ;

Mise en place d'une système d'irrigation goutte à goutte et raccord au réseau d'irrigation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Taille/élagage des arbres en deux phases durant les deux premières années (taille effectuée à pied) ;

Désherbage en trois phases les deux premières années (mécanique entre lignes et manuel entre plants) ;

Entretien de boisement existant (aucun abattage d'arbre existant en "bonne santé") ;

Aucun recours à un quelconque désherbant chimique.

Une fois les 2 premières années d'entretien réguliers effectuées, un entretien minimum sera requis pour le suivi et la pérennité de la croissance des plants.

Coupe des plants prévues entre 7 et 10 années de croissance (croissance rapide du Paulownia) selon nos estimations pour la région, sur 5 à 7 cycles maximum. Après un maximum de 7 cycles, il sera procédé au déracinement et essouchage des plants.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de plantation sur les parcelles concernées, sur la commune de Clairac. Autorisation octroyée par le maire en date du 29 mars 2022 (voir annexe complémentaire).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement sur les parcelles n° ZX323 et ZX261 avec entraxe de 4x3m, axes verticaux orientés nord-sud :	5347 arbres sur une surface exploitée de 6,41 hectares.
Boisement sur la parcelle n° ZX006 avec entraxe de 4x3m, axes verticaux orientés nord-sud :	616 arbres sur une surface exploitée de 0,73 hectares
Superficie totale des parcelles 8,52 hectares - Superficie exploitée 7,14 hectares	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit d'Artiguere
Clairace 47320
France

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 21' 59" 4N Lat. 0° 22' 16" 0E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Clairac

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

N/A

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle ZX006 en trame bleue.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR2i, PPRN approuvé par le préfecture d'Agen en date du 6 mars 2018.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE superficielles
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, dans le cas où dans les deux premiers mois à compter de la date de plantation, la quantité de précipitations est inf. à 40mm/mois. Pour ce faire et par sécurité, un système d'irrigation goutte-à goutte est mis en place sur les parcelles. Système d'irrigation raccordé au réseau de conduites d'irrigation.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	I s'agit d'un boisement de terre agricoles (prairies actuellement).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Oui mais uniquement rejets d'oxygène bénéfiques pour l'environnement : Capacité d'absorption de CO2 du Paulownia très élevée (55 kg/an contre 3 kg pour le frêne) de part la grande taille de ses feuilles => impact écologique et diminution de l'empreinte carbone => Allié indispensable pour la lutte contre le changement climatique ;</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, premier boisement sur cette parcelle. Cette pâturée déclarée en zone agricole, actuellement non exploitée permettra de créer un boisement qui limitera considérablement le phénomène d'érosion des sols. En ce qui concerne les abords, la plantation quant à elle n'entraînera aucune gêne aux éventuels usagers habituels (promenades, riverains, chasse, pêche,....)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Absences d'effets négatifs notables.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne une superficie de 7,14 ha sur une superficie totale de 8,52 ha de la parcelle. Les impacts sur les écosystèmes sont minimes et s'il devait y en avoir, cela serait positif. Ce projet répond à plusieurs problématiques environnementales avec un stockage de CO2 bien plus supérieur par rapport à d'autres essences (environ 10 fois plus et environ 55kg de CO2/an/arbre vs le frêne 3kg/an). De plus, l'objectif final étant la production de bois local, cela permettra une dynamisation de la filière de bois dans la région puisque cette essence a des caractéristiques proches du peuplier et permet donc une large utilisation dans plusieurs types de domaines (mobiliers, transport, construction, agglomérés ...). Par ces différents points, nous estimons que le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Certificat d'autorisation de plantation reçu de la part de a commune de Clairac en date du 29 mars 2022.
- Plans de situation à divers échelles + plan projet.

9. Engagement et signature

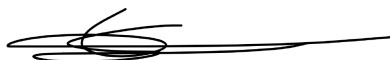
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Ancecy

le, 05 avril 2022

Signature





Treesition : Clairac – Parcelles ZX006, ZX262 et 323



Reportage photo – Annexe 8.1-3a



Photo 01



Photo 02



Photo 03



Photo 04



Photo 05



Photo 06